

Deloitte Hockey School 2018

Le stage de quatre jours comprend :

- Un programme d'entraînement dispensé par des formateurs qualifiés et expérimentés
- Utilisation de matériel de formation dernier cri
- Formations de 9h00 à 16h00
- Accueil de 8h30 à 17h30
- Repas chauds, une boisson à midi et de l'eau durant toute la journée
- Une cérémonie de remise des prix le dernier jour du stage, durant laquelle chaque participant reçoit un diplôme
- Un T-shirt de la Deloitte Hockey School
- Prix du Fair Play

TYPES DE STAGES

Le programme d'entraînement de la Deloitte Hockey School répond aux besoins des jeunes joueurs de hockey : garçons et filles, qu'ils soient joueurs de terrain ou gardiens de but.

Deux niveaux de formation ont été mis en place :

Basic level (moins de deux ans d'expérience)

Le but: améliorer les techniques de base

- Course avec la balle
- Techniques de passe
- Contrôle de balle en coup droit
- Dribble d'élimination vers la droite
- Goal scoring en coup droit
- Match

Advanced level (plus de deux ans d'expérience)

Le but : améliorer les techniques de pointe.

- Techniques de passe avancées
- Contrôle de balle en coup droit et revers
- Dribbles en 3D
- Tirs au but en mouvement
- Situations de jeu en supériorité numérique
- Match

DATE & LIEU

Date	Type de stage	Age	Lieu
6 - 9 août 2018	Basic level (moins de 2 ans d'expérience)	7-14 ans	Knokke Hockey
6 - 9 août 2018	Advanced level (plus de 2 ans d'expérience)	7-14 ans	Knokke Hockey

DROIT D'INSCRIPTION

140 euros/joueur/stage de 4 jours

Le droit d'inscription au stage est fixé par personne et peut être payé uniquement via le module de paiement en ligne accessible sur le site www.deloittehockeyschool.be. Une fois inscrit(e), vous recevrez automatiquement une confirmation par email. Si vous avez installé un antivirus et/ou un pare-feu sur votre PC, nous vous recommandons de regarder dans vos spams ou dans vos junk mails.

Dès réception de votre paiement, une confirmation de paiement vous sera envoyée par email. Veuillez vous munir de cette confirmation lors de votre arrivée au stage. En aucun cas des factures ne seront établies.

BIEN-ETRE DE VOTRE ENFANT

Pendant le stage, la Deloitte Hockey School accorde beaucoup d'importance au bien-être et à la sécurité de votre enfant. Nous vous prions dès lors de nous fournir toutes les informations médicales pertinentes avant le début du stage. Vous pouvez communiquer ces informations après l'inscription en notant et envoyant vos remarques via la rubrique « Contact » du site www.deloittehockeyschool.be. Durant le stage, c'est-à-dire dès leur arrivée et jusqu'à leur départ, les enfants, quel que soit leur âge, ne peuvent quitter les lieux seuls sous aucun prétexte. Les formateurs et le personnel de la Deloitte Hockey School seront très vigilants à cet égard.

ARRIVÉE AU STAGE

Nous demandons que les enfants soient amenés chaque matin par un de leurs parents au stage. À l'arrivée au stage, le parent devra signer chaque matin un document (check-in) attestant que l'enfant a effectivement été déposé sur le lieu du stage.

Les enfants qui souhaitent se rendre chaque jour au stage par leurs propres moyens doivent également s'enregistrer (check-in) et présenter une preuve de l'accord des parents.

DÉPART DU STAGE

À la fin de chaque journée de stage, et ce entre 16h00 et 17h30 au plus tard, votre enfant pourra quitter les lieux après signature d'un document de check-out par le même parent qui a déposé l'enfant le matin. Si cela n'est pas possible, nous vous prions de mentionner lors du check-in le nom et le prénom de la personne qui viendra rechercher l'enfant. Les enfants qui disposent d'une preuve de l'accord des parents sont eux aussi tenus de signer chaque jour le document avant de quitter le lieu du stage. Nous vous saurions gré de venir rechercher votre enfant au plus tard à 17h30 pendant le stage.

CONSTITUTION DES GROUPES

La constitution des groupes s'effectuera sur la base de l'âge et de l'expérience du participant. Si le participant désire être dans le même groupe qu'un ami ou une amie, veuillez le signaler via la rubrique « Contact » du site de la Deloitte Hockey School. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre à ce souhait, mais sachez que cela ne sera pas toujours possible.



REPAS ET BOISSONS

Un repas chaud et des boissons sont compris dans le prix pour chaque journée de stage. Les repas sont identiques pour tous les participants. Aucune exception ne sera tolérée à cet égard. Si, pour des raisons médicales, votre enfant a besoin d'une alimentation spécifique, nous vous prions de nous le signaler à l'avance via la rubrique « Contact » du site de la Deloitte Hockey School. La Deloitte Hockey School tentera dans la mesure du possible de trouver une solution, mais elle ne peut s'en porter garante. Pendant les pauses, la Deloitte Hockey School mettra gratuitement de l'eau à la disposition des enfants.

ARGENT DE POCHE

Votre enfant n'a en principe pas besoin d'argent de poche durant le stage. Vous êtes bien entendu libre de donner de l'argent de poche à votre enfant, mais la Deloitte Hockey School décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

GSM/IPODS, ETC.

Il est déconseillé d'apporter un GSM, etc. au stage, mais nous comprenons que cela peut s'avérer nécessaire dans certains cas. Sur chaque lieu de stage, nous prévoyons un local fermé mais non surveillé pour les équipements de sport et les effets personnels des participants. Tous les effets personnels des participants peuvent y être enfermés. La Deloitte Hockey School décline cependant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

QUE FAUT-IL APPORTER AU STAGE ?

- *Chaque participant au stage de hockey doit apporter ses propres vêtements de sport et sa tenue de hockey. Cela vaut bien entendu aussi pour les protège-tibias et les protège-dents. Veuillez également prévoir les vêtements nécessaires en cas de mauvais temps et des vêtements de rechange au besoin.*
- *Par temps chaud et ensoleillé, veuillez fournir à votre enfant la protection solaire requise (crème solaire et casquette).*
- *Pour les joueurs débutants, des vêtements de sport et des chaussures de sport (style chaussures de tennis) suffisent. Les protège-tibias doivent également être amenés par le participant. Les protège-dents sont très importants ; ils s'achètent dans des magasins de hockey spécifiques. Si vous rencontrez des difficultés pour trouver ce matériel, vous pouvez nous envoyer un email à l'adresse BEDeloitteHockeySchool@deloitte.com. La Deloitte Hockey School vous indiquera une série de magasins où ce matériel peut être acheté. La Deloitte Hockey School ne fournit PAS ce matériel durant le stage.*
- *Chaque participant doit apporter son propre stick de hockey. La Deloitte Hockey School mettra toutefois des sticks à la disposition des joueurs débutants qui ne sont pas encore familiarisés avec le hockey.*
- *En fonction du temps, munissez votre enfant d'un vêtement de pluie, d'une casquette ou d'un chapeau et de crème solaire.*

Merci de veiller à ce que le nom et le prénom de votre enfant soient indiqués sur ses vêtements et ses chaussures.

VISITE DES PARENTS PENDANT LE STAGE

Chacun est libre de visiter le stage à tout moment. Pour des raisons de sécurité des enfants et de respect envers les formateurs, les enfants et l'organisation, nous vous demandons toutefois de ne pas vous rendre sur le terrain et de laisser vos enfants s'amuser pendant la pause de midi.



AVIS IMPORTANT

En cas de blessure, la personne de contact désignée lors de l'inscription sera immédiatement avertie par l'organisation.

ASSURANCE/ANNULATION

La participation ne peut être annulée après l'inscription. Nous vous conseillons dès lors de souscrire une assurance annulation auprès de votre agent d'assurance afin d'être couvert en cas de maladie, de blessure ou de force majeure. En cas d'annulation totale ou partielle du stage par la Deloitte Hockey School, le montant total ou un montant calculé au prorata des jours effectifs de stage vous sera remboursé, moyennant la déduction de frais administratifs de 5 euros/participant.

AVIS IMPORTANT

Le stage, les activités et les programmes d'entraînement peuvent faire l'objet de modifications, par exemple en raison des conditions météorologiques ou pour cause de force majeure. Dans pareils cas, la Deloitte Hockey School se réserve le droit d'apporter des modifications pendant le stage si cela s'avère nécessaire pour le bon déroulement de l'organisation.